

Liberté Égalité Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTION MUNICIPALE COMPLÉMENTAIRE DE LA COMMUNE DE NÉDONCHEL (ARRONDISSEMENT D'ARRAS) Arras, le 1er décembre 2023

Par arrêté du 27 novembre 2023, les électeurs de la commune de Nédonchel sont convoqués le dimanche 28 janvier 2024 et en cas de second tour le dimanche 4 février 2024, en vue de compléter le conseil municipal (6 sièges à pourvoir).

Les déclarations de candidature seront reçues à la préfecture du Pas-de-Calais (bureau des élections et des associations) :

<u>Pour le 1^{er} tour de scrutin :</u> du jeudi 4 janvier 2024 au jeudi 11 janvier 2024 inclus de 9h à 12h puis de 14h à 16h30. Les candidats inscrits au premier tour de scrutin sont d'office inscrits au second tour de scrutin si celui-ci est nécessaire.

<u>Pour le 2nd tour de scrutin :</u> le dépôt des candidatures n'est ouvert que si au premier tour de scrutin le nombre de candidats était inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir. Dans cette hypothèse, le dépôt des déclarations de candidature aura lieu du lundi 29 janvier au mardi 30 janvier 2024 inclus de 9h à 12h puis de 14h à 16h30.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Mél: pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr

Rue Ferdinand Buisson 62020 ARRAS Cedex 9 Tél: 03 21 21 20 05





